

**Nom : "AMELIORER L'ACCES AUX DROITS EN MATIERE DE SANTE A MULHOUSE : NOUS AVONS TOUS UN RÔLE A JOUER !"**

1. Contexte

La Ville de Mulhouse est marquée par une situation sociale fragile, avec des indicateurs de précarité et de recours aux minima sociaux importants. Le non recours aux aides et aux droits est un phénomène connu et de plus en plus objectivé en France. Acteurs locaux, professionnels et habitants, se mobilisent pour permettre à chacun de bénéficier de ses droits en matière de santé et de pouvoir avoir recours aux soins.

2. But

Le programme vise à favoriser une meilleure diffusion et partage d'information sur les actualités en matière de santé, à faciliter les démarches et leur compréhension par tous. Il doit permettre de mieux redonner confiance aux personnes en difficulté afin de mieux les orienter vers les services appropriés, en s'appuyant sur des pairs ou des personnes « relais ». La notion de confiance envers l'autre et en soi est au cœur du projet.

3. Déroulement

L'action comporte 3 volets complémentaires :

- Dans le cadre de l'action « Droits et pauvreté » conduite en partenariat avec le Conseil de l'Europe, la Ville de Mulhouse accompagne un groupe d'habitants et de bénévoles associatifs « relais santé ». Une partie des membres du groupe est ou a été confrontée à la précarité. Ils ont identifié que, dans cette situation, il était parfois nécessaire de s'adresser à une personne de confiance, informée, qui jouera le rôle premier relai d'information et d'orientation dans le parcours d'accès aux soins. Les membres du groupe participent donc à des temps de formation, pour acquérir des connaissances pour eux-mêmes et pour les personnes qu'ils rencontrent ainsi qu'à des temps de supervision pour échanger autour des difficultés et des facilitateurs du rôle de « relai d'information ». 12 personnes participent activement au réseau.

- Des temps d'information, ouverts aux professionnels et aux bénévoles, sur les dispositifs d'accès aux droits et aux soins. Il s'agit de mettre à jour les connaissances, de partager de l'information et des bonnes pratiques. Et également de mettre en lumière et en débat certaines problématiques particulièrement prégnantes sur le territoire. Les rencontres mobilisent, autour d'ateliers, une centaine de personnes environ. Elles ont lieu tous les deux ans.

- Des outils de clarification et de simplification à destination des professionnels mais aussi de la population. Le champ sanitaire et social et ses dispositifs sont particulièrement complexes, ce qui représente un frein supplémentaire aux droits et aux soins. Aussi, ces dernières années, nous avons développé un annuaire des acteurs sanitaires et sociaux et un outil d'aide au choix d'une complémentaire santé, pour mieux décrypter, en fonction des situations, les besoins et les solutions à envisager.

4. Partenaires principaux

Ville de Mulhouse ; Habitants ; CPAM

5. Pour plus d'information

Ville de Mulhouse, 2 rue Pierre et Marie Curie, 68100 Mulhouse

N° : 03.69.77.67.52

Dr Henri METZGER – Conseiller Municipal délégué à la santé, [henri.metzger@mulhouse-alsace.fr](mailto:henri.metzger@mulhouse-alsace.fr)

Alice TRON DE BOUCHONY – Responsable coordination santé, [coordination.sante@mulhouse-alsace.fr](mailto:coordination.sante@mulhouse-alsace.fr)

Lydia MEYER – Directrice Adjointe du Service social, [lydia.meyer@mulhouse-alsace.fr](mailto:lydia.meyer@mulhouse-alsace.fr)